

Procès-verbal du C.A. du Mercredi 29 septembre 2021 à 19 H

Salle Adeps à Jambes

Présidente ff: Reterre Dominique

Administrateurs : P. Schmets, D. Van Bever, A.M. Habets , Davaux E.,

Vandenbemden F

Invités permanents : Carlier P – Gruselin R – Achten P- Lycoops T – Hourlay M

Responsable cellule : Valentin B - Didembourg C – Loppe M (vidéo) – Brozak D (vidéo)

H. Vleminck (D.T) présent comme invité.

En début de séance, les administrateurs se réunissent avec le responsable technique et le D.T afin de donner des informations sur l'entretien de fonction d'un membre du staff des entraîneurs fait récemment. D. Reterre fait le résumé de cet entretien qui avait comme objectif de faire l'évaluation du travail réalisé et de faire des projections pour le futur de cette personne dans sa fonction actuelle. Plusieurs points négatifs sont mis en avant et montrent des lacunes dans les compétences techniques. Cette personne ne répondant plus aux exigences de la fédération. Décision sera votée par les administrateurs lorsque le point sera abordé dans l'ordre du jour de la réunion.

Cellule arbitrage.

Suite au courrier reçu d'un arbitre démissionnaire, C. Didembourg s'explique sur ce dossier. Il se voit reprocher le fait d'être trop « carré » avec comme conséquences le fait de démotiver certains arbitres. Certains estiment que les critères pour définir le niveau sont trop flous et méconnus et qu'il faudrait plus de transparence dans cette cellule. D'autres estiment que l'arbitre doit pouvoir se faire entendre de façon contradictoire par rapport aux reproches qui lui sont faits.

Explications sur l'action menée par le Panathlon pour promouvoir l'arbitrage.

Une conférence de presse doit avoir lieu dans quelques jours pour donner des précisions sur la façon de mener cette action. Quelques pistes de réflexion propre à notre fédération pour la

participation sont évoquées (journée interprovinces, rencontres de Ligue, etc.) Un nombre important de chasubles (145 pièces) sont à disposition des entités pour mener leurs actions.

Provision pour l'arbitrage en FVWB. P. Schmets informe que les factures sont expédiées aux clubs et doivent être régularisées pour le 31 octobre.

Travail associatif. Rappel de la situation actuelle et des implications pour la fédération et les utilisateurs qui optent pour le contrat associatif. A ce jour, aucun arbitre n'a opté pour ce régime. Il est rappelé que le CA avait décidé de ne pas proposer de contrat associatif en 2021.

Cellule technique

Suivi de l'entretien de fonction (voir ci-dessus).

Au vu des éléments discutés et des problèmes rencontrés par cette personne pour remplir les tâches actuellement demandées, la décision de préavisier l'intéressée est soumise au vote.

Résultat du vote : 6 OUI

Validation du renouvellement de « data volley »

Résultat du vote : 6 OUI

Up-date de la convention VV-FVWB.

Après les contacts pris par le D.T avec nos homologues, la convention présentée est dans son ensemble acceptée par l'autre partenaire sauf pour quelques points particuliers comme l'organisation des matchs de barrage et la facturation pour l'entraîneur francophone. >Après discussion et consensus sur les points divergents, la convention finale sera représentée au CA pour signature.

Collaboration avec C. GEWEHR.

Le D.T présente la candidature de l'intéressé pour intégrer le staff technique des entraîneurs et donne les grandes lignes de la mission qu'il compte lui déléguer. Son rôle serait de faire de la détection, de s'occuper des sélections et de donner des entraînements.

Des précisions sont aussi données sur le type de contrat possible ainsi que le montant de ses prétentions financières.

Résultat du vote : 6 OUI

P. Schmets donne des précisions sur le coût de cet engagement pour la période qui se termine fin mai. Le CA le charge de trouver le type de contrat adapté à la situation de l'intéressé.

Localisation du Beach à Louvain pour la période d'octobre à mars.

Des contacts sont pris pour pouvoir bénéficier d'une salle (2H/semaine) avec salle de musculation pour la poursuite des entraînements du Beach. Une alternative serait possible à Anderlecht. Poursuite des contacts pour trouver la meilleure solution financière et pratique.

Interprovinces.

Apparemment un problème de communication entre les différents acteurs fait qu'à ce jour, le lieu de cette manifestation qui doit se dérouler le 11 novembre dans le Hainaut n'est pas encore fixé.

Il est communiqué au responsable de la cellule son manque de réactivité aux mails.

Certains membres mettent en avant inaction et le manque de réponses du responsable techniques aux différents mails et demandes reçues. La question de comment faire pour améliorer la situation est mise sur la table. Il est demandé à B. Valentin de scinder en 3 groupes l'adresse générique du CA (administrateurs – invités permanents – responsables cellule)

Coach New.

D. Reterre demande à pouvoir obtenir de l'aide pour la réalisation et la mise en page de ces informations .Accord pour demande ponctuelle faite à M. Cloes.

Cellule compétition.

COVID : informations données via la News et sur les réseaux sociaux

Candidatures reçues pour intégrer la C.N.R.

Deux candidatures sont parvenues dans les délais à la fédération .

Résultat du vote : D. Vanleeuw 4 OUI E. Davaux : 2 OUI

Volley Spike

Précision sur le rôle de P. Greif au niveau de la cellule communication ; il s'avère qu'une meilleure répartition des tâches entre l'arbitrage, la communication et la compétition doit être mise en place.

M. Loppe met de nouveau en avant les problèmes rencontrés pour obtenir les accès à VB et pour la consultation des feuilles de matchs.

Processus montées/descentes (FVWB et message pour VB)

M. Loppe se voit reproché le fait qu'il n'a pas respecté son rôle en ne défendant pas la position prise par la FVWB lors des réunions à la C.N.R. Ce dernier réplique en disant que le

droit à la parole n'est pas fort de mise lors des rares réunions de la C.N.R et que d'après les échos reçus, le respect des règlements devait être appliqué.

Adaptations du règlement complémentaire suite aux décisions de V.B

Cellule communication.

A la question posée sur le suivi du développement du nouveau site Web, B. Valentin donne des précisions et se dit prêt à alimenter et peaufiner ce site.

Approbation des P.V.

Les P.V des 28/8, 14/9 et 17/9 sont adoptés après intégration des remarques et vérification sur une double affiliation.

Administration.

Demande de dérogation pour carte de coach

KAMDEN Patrick 6 NON

BAVEYE François 6 NON

SCHLIM Jason 6 NON

Demande D.A de Namur Volley pour WAYEMBERCO (Mons)

6 NON (demande tardive et non réglementaire)

Demandes de désaffiliation faite par NONKOVIC Boban pour sa fille affiliée au BEVC

6 NON

Demande de désaffiliation faite par BERNARD Dylan.

5 OUI (E. Davaux n'ayant pas participé au vote)

Demande désaffiliation faite par MATHOT Julie

6 NON « l'intéressée a joué avec son club »

Divers.

- **Agenda des prochaines réunions**

Mercredi 20 octobre à 18 H à Guibertin

Mercredi 17 novembre à 19 H – lieu à fixer

Samedi 18 décembre à 9H30 : A.G (salle en face de la fédération)

- Demande de l'entité de Namur pour partager la chartre graphique du nouveau site réalisé par la firme EXEKO.

Il est important de savoir exactement ce que Namur souhaite avoir : lay-out, webdesign ou toute la trame?

Les couleurs seront-elles celles de la fédération,...

Quelle est la différence de prix et celui-ci sera-t-il impacté de notre côté ?

B. Valentin est chargé de prendre contact avec Namur afin d'avoir des précisions sur leur demande avant de vérifier l'impact financier sur notre contrat.

- Préparation du règlement de compétition 2022-2023.

E. Davaux proposera un document de travail à valider afin de le communiquer à V.B pour validation lors du CA du 17/11/2021.

- Présidence : poursuite de la procédure, quel profil définir ?

Vu qu'aucune candidature n'est rentrée lors du précédent appel, P. Achten estime qu'au lieu d'attendre une candidature spontanée, il faut aller vers un candidat potentiel et l'inciter à poser sa candidature.

Il lit à voix haute le C.V de la personne - Philippe BOONE- qu'il a contacté personnellement et qui pourrait avoir le profil recherché.

Ce dernier a déjà rencontré la présidente et souhaite rencontrer les autres administrateurs.

La rencontre sera organisée dans les prochains jours.

HABETS AM

Secrétaire FVWB